

Ecole primaire Alsace Lorraine
Impasse de Reims
95240 Cormeilles en Paris

2^{ème} CONSEIL D'ECOLE 26 MARS 2013
18H30/20H

Présents :

Représentants de la mairie : Mr le Maire, Mr Boedec, maire adjointe, Mme Lanaspren, DDEN, Mr Fleury. Enseignant spécialisé E, Mme Granger.

Le Directeur, Mr Cordier. Les enseignants : Mme Greuet, Mr Morvan, Mme Hernandez, Mme Monteiro, Mme Breuille, Mme Lisse, Mme Couty, Mme Keoxay, Mme Hemeryck, Mme Estournes, Mr Larmurier, Mme Desaunay, Mme Morizot, Mme Carbonel.

Les parents d'élèves, Mme Verdurmen (PEEP), Mme Dumont (PEEP), Mr Royer (FCPE), Mme Vallier (PEEP), Mme Gachon (APAP), Mme Minois (APAP), Mme D'Arbaumont (PEEP).

A noter : l'absence de Mr Leroy, parent d'élève autonome qui a déménagé.

- **Corrections du compte rendu du 1^{er} conseil d'école :**

Les cours de tennis sont dispensés en CE2 dans les classes de Mme Estournes et Ribault, et en CM1 dans les classes de Mr Larmurier et Mme Desaunay.

Pour rappel concernant les devoirs écrits, ils sont interdits. Toutefois, les enseignants de CM rappellent que l'objectif est d'habituer nos enfants à ce qui les attend au collège, mais ces devoirs restent facultatifs.

- **Travaux et entretien :**

Les enseignants et Mr Cordier remercient la mairie pour le salage dans l'école lors des différents épisodes neigeux.

Les robinets des radiateurs défectueux ont été changés dans les classes concernées.

Les enseignants remercient la mairie pour le changement en cours des rideaux, mais soulignent toutefois que la couleur orange n'est peut-être pas appropriée, notamment avec l'arrivée des tableaux numériques.

La fuite au plafond près de la classe de Mme Estournes nécessite une intervention sur le toit. Ces travaux nécessitent que les enfants ne soient pas présents. Ils auront donc lieu lors des prochaines vacances scolaires.

- **Gestion des absences des professeurs :**

Malheureusement, il n'y a pas assez de remplaçants.

En cas de non remplacement prolongé, vous pouvez contacter le secrétariat de l'Inspection de l'Education Nationale de la Circonscription de Bezons – Cormeilles – La Frette.

Des liens utiles, concernant l'inspection sont également disponible sur le site internet de l'école www.ec-alsace-lorraine-cep.ac-versailles.fr

- **Fête de l'école :**

La kermesse de l'école aura lieu le vendredi 28 juin 2013, à partir de 18h30.

Les enseignants et les parents d'élèves vous rappellent que pour que la fête soit réussie, nous comptons sur votre participation, soit pour la préparation de saveurs salées ou sucrées, mais aussi dans la participation le jour même pour nous aider à tenir les différents stands, afin que nos enfants profitent pleinement de la fête, sans trop attendre pour les jeux ou pour une collation.

Au retour des prochaines vacances, nous vous ferons passer un petit sondage, afin de voir qui compte préparer, aider et consommer pour la bonne organisation de la fête.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous et nous vous en remercions d'avance.

Dans le souci d'une meilleure organisation de la restauration, les parents souhaiteraient utiliser le réfectoire de l'école élémentaire. Il est plus grand et semble plus pratique que le réfectoire de la maternelle que nous utilisons habituellement. Monsieur Cordier va demander à la Mairie l'autorisation de l'utiliser.

- **Les rythmes scolaires :**

La Mairie, après avis des enseignants et des parents d'élèves, a choisi d'opter pour le report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014.

Pour l'instant, il n'a pas été décidé des horaires applicables à ce nouveau rythme scolaire, si ce n'est le maintien de l'horaire du matin à 8h30.

Deux options sont encore à envisager :

-Soit un rallongement du temps de cantine de 15 minutes, qui ne retient l'attention ni des parents d'élèves ni des enseignants, avec une fin de la journée scolaire à 16h.

-Soit une fin de la journée scolaire à 15h45.

Le mercredi midi les enfants pourraient être libérés à 11h30 ou à 13h30 après la cantine. Le centre de loisir commencerait donc à partir de 13h30 le mercredi après-midi au sein de chaque école.

La Mairie prendra une décision à l'issue de l'ensemble des conseils d'école de la ville de Corneilles, afin de tenir compte des suggestions de chaque groupe scolaire.

Il restera par la suite à déterminer ce que nous pouvons proposer à nos enfants au terme de leur journée scolaire (30 min ou 45 min).

La Mairie a décidé de mettre en place des groupes de travail, afin de travailler sur le sujet. Ces groupes de travail seront composés des personnels de la Mairie, des associations culturelles et sportives, mais également un représentant des enseignants et un représentant de parents d'élèves par groupe scolaire.

Le temps imparti pour animer des activités serait insuffisant selon les associations.

Notre groupe scolaire Alsace Lorraine sera représenté par Mr Cordier pour les enseignants (suppléant Mme Rodriguez), et Mme Cotrel pour les parents d'élèves (suppléants Mme Gaillard et Mme Gachon).

Les parents élus du groupe scolaire Alsace-Lorraine, toutes associations confondues, vous invitent à faire part de toutes vos suggestions, remarques et inquiétudes sur l'adresse mail suivante : parentsalsacelorraine@laposte.net .

Cette adresse a été spécialement créée pour permettre à chaque parent de s'exprimer librement sur les rythmes scolaires. Elle permettra également aux représentants des parents d'élèves de tenir compte de l'avis de chacun, quand ils devront représenter l'école aux réunions en mairie.

Les parents élus vous solliciteront très prochainement, via le cahier de liaison de vos enfants, sur les thèmes suivants :

- je peux récupérer mon enfant à la sortie de l'école à 15h45 ou 16h (en fonction de ce qui sera décidé).
- mon enfant restera au CLAE le mercredi après-midi.

Il est indispensable que chacun de nous donne un maximum de visibilité sur ces sujets, afin de proposer à nos enfants des activités adaptées en fonction des effectifs.

Pour rappel la commune de Cormeilles compte 2600 enfants sur 8 groupes scolaires en maternelle et élémentaire.

La Mairie se doit donc de proposer à chacun des enfants de Cormeilles-en-Parisis l'accès aux mêmes activités, d'où les difficultés d'organisation des futurs plannings de ces activités.

Pour information, le coût annuel d'un intervenant par école et par jour (donc 2 pour le groupe Alsace Lorraine) s'élève à 450 000€, ce qui représente un surcoût de 2€ par jour et par enfant sur le prix de repas de la cantine, ou une hausse d'impôt de 5%.

Le but est bien de souligner que ce nouveau décret sur les rythmes scolaires est difficile à mettre en place et aura indéniablement un coût supplémentaire sur le budget de la scolarité de chaque famille.

Les parents d'élèves vous tiendront informés via le cahier de liaison de vos enfants de l'avancée de l'ensemble des groupes de travail qui seront organisés en mairie et vous remercient d'avance de toutes vos remontées.

- **Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 07 Juin 2013 à 18h30.**